

Projet Pédagogique

ALSH EXTRASCOLAIRE DE DOMARIN - CVSD



Mail: cvsdomarin@gmail.com

2025/2026

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Centre de Vacances Sportif du Dauphiné (changement de nom en cours pour "Centre de Vacances Socio-culturelle du Dauphiné" pour mieux refléter les objectifs du centre) est une association loi 1901 créée en 2015, implantée sur le territoire rural de Domarin et des communes partenaires (Maubec, Four et Eclose-Badinières).

La structure organise des accueils collectifs de mineurs :

- Accueil périscolaire dans les écoles élémentaires de Domarin et Four
- Accueil des mercredis à Four
- Accueil extrascolaire (vacances) à Domarin, Maubec et Eclose-Badinières
- Séjours montagne, semaines spéciales ados et mini-camps découverte de la nature

Le public accueilli est assez varié, avec des enfants de 3 à 5 ans, avec leurs besoins et caractéristiques, des enfants de 6 à 13 ans, et des jeunes pré-ados / ados de 13 à 16 ans.

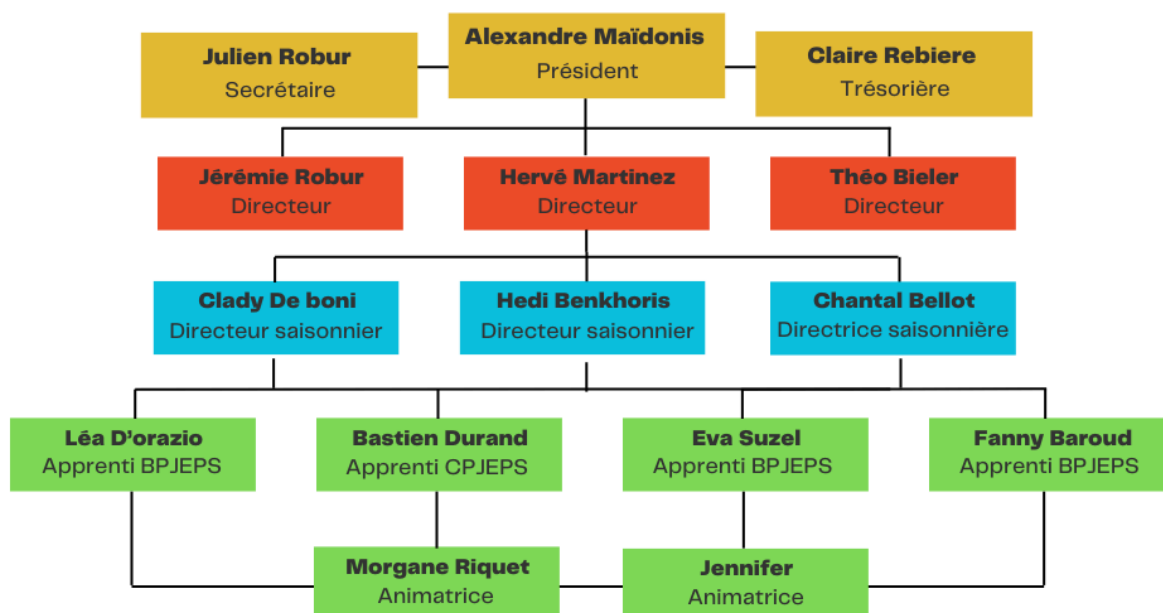
Capacités variables selon les sites déclarés.

Le bassin est composé d'une population mixte (souvent CSP moyenne). La localisation du centre permet de jouir de la proximité directe de la campagne et de la communauté de communes de Bourgoin-Jallieu, qui est assez dynamique au niveau socio-culturel (spectacle, art, sport, etc.).

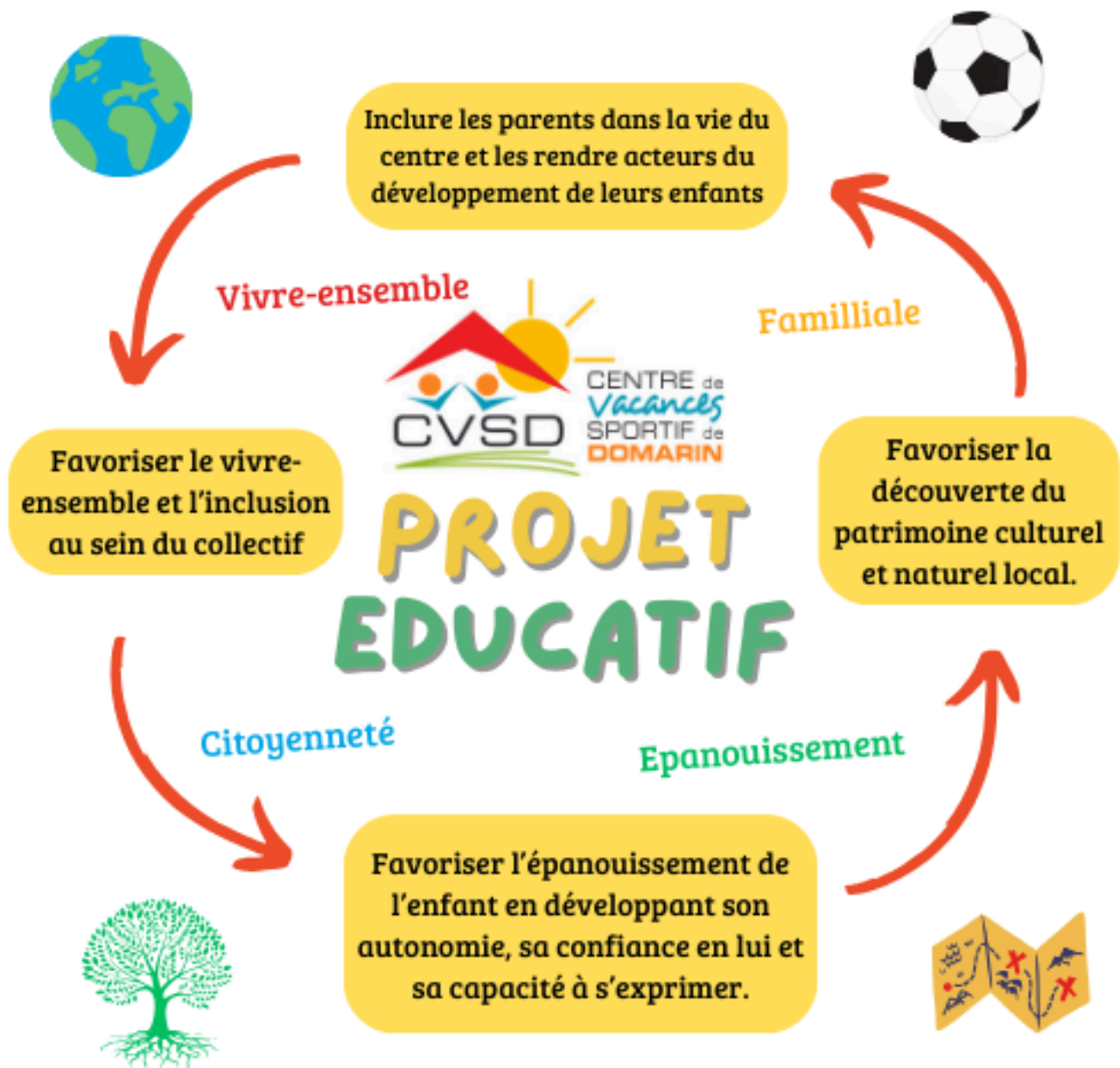
Certaines communes sont partenaires du CVSD (Domarin, Maubec, Eclose-Badinières, Four, Saint-Alban-de-Roche, Chezeneuve), ces communes participent à un cofinancement à hauteur de 2€ par jour et par enfant venant de leur commune respective.



ORGANIGRAMME CVSD



INTENTIONS ÉDUCATIVES



FONCTIONNEMENT DU CVSD EXTRASCOLAIRE

Tarifification :

Actuellement le CVSD propose des tarifs à la journée et à la semaine dégressifs à partir de 4 et 5 jours. Les communes partenaires cités plus haut participent pour l'inscription de 4 ou 5 jours à hauteur de 2€ par jour et par enfant de leurs communes. Les tarifs extrascolaires comprennent le repas et le goûter.

Grille tarifaire (entrée en vigueur entre l'été 2026 et rentrée scolaire 2026/2027) :

Tarif journée	GRILLE TARIFAIRE CVSD			
	QF bas (-600) Extérieur	QF bas (-600) Commune partenaire*	QF haut (+600) Extérieur	QF haut (+600) Commune partenaire*
Si inscription 1-2-3 jours	15€	13€	30€	30€
Si inscription 4-5 jours	15€	13€	24€	22€

Organisation de l'équipe :

- L'amplitude horaire pour l'équipe est de 7h30 jusqu'à 18h30.
- Des arrivées différées sont faites en rotation: 7h30 / 8h / 8h30
- Horaire d'accueil du matin entre 7h30 et 9h.
- Horaire de l'accueil du soir de 17h à 18h.
- Les repas sont prévus entre 11h45 et 13h en 1 ou 2 services selon effectif et centre pour prendre le temps de manger, débarrasser et nettoyer avec les enfants.

Une pause de 30 min est prévue, à prendre entre 13h et 14h en rotation avec les autres animateurs. Le nombre d'animateurs varie entre les différents centres et dépend du nombre d'enfants toujours en respectant les taux en vigueur selon le type d'ACM.

Les groupes sont réparties selon les années de naissance :

3-4 ans / 5-6 ans / 7-8 ans / 9-10 ans / 11-13 ans / 13 ans et plus

Des enfants peuvent monter et/ou descendre d'un groupe pour être avec un copain ou en fonction des besoins de celui-ci. Les maternelles sont parfois séparées en plusieurs groupes distincts quand le nombre est trop important.

Temps de repos et activité :

Des espaces dédiés au calme (lecture ou dessin) pendant les temps libres.

Un temps calme obligatoire entre 13h et 13h30 pour favoriser la digestion des enfants.

Moment bilan pendant le goûter de 16h à 16h30 est aussi considéré comme un temps calme avant l'arrivée des parents.

La journée type pour les enfants:

- 7h30 à 9h accueil temps libre ou temps calme selon leur choix
- 9h à 11h30 activité choisie par l'animateur parfois après concertation avec les enfants
- 11h30 à 11h45 temps calme et lavage des mains / installation des couverts pour certains (rotation des groupes dans cette tâche)
- 11h45 à 12h20 premier service 12h20 à 13h00 deuxième service
- 13h à 13h30 temps calme
- 13h30 à 14h temps calme ou temps libre selon leur choix
- 14h à 16h15 activité choisie par l'animateur parfois après concertation avec les enfants
- 16h15 à 16h45 goûter et bilan de fin de journée (les plus les moins, à prévoir pour demain...)
- 16h30 à 18h temps libre ou temps calme avant l'arrivée des parents

La sécurité et réglementation :

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les listes de santé et les PAI sont établis chaque année lors des renouvellements de dossiers et mis à jour régulièrement. Les allergies sont affichées dans les listes des présences à disposition de toute l'équipe d'animation. Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) qui est regroupé dans un dossier. Avant chaque période, les trousseaux sont vérifiées et les éléments manquants sont ajoutés à l'aide de la réserve. Nous disposons également de plusieurs trousseaux de secours pour les activités extérieures.

Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Ils sont réalisés par un animateur titulaire du PSC1, l'assistant sanitaire (défini avant chaque période). Nous disposons d'une infirmerie au centre où l'enfant peut être mis à l'écart du reste du groupe pour se reposer. Pour les « petits accidents » (pipi, trous, taches...) nous disposons de vêtements de rechange. Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement les

trousses de secours, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires. Certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade de l'accueil de loisirs.

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants. Le directeur veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux, cutter, ...)

Les activités :

Le centre de loisirs propose essentiellement des activités diverses et variées dans la limite des prérogatives d'encadrement et du matériel nécessaire à l'activité.

- Activités en pleine nature (land art, rallye photo, construction de cabane ..)
- Activités ludiques (jeux de ballon, jeux collectifs, jeux de raquette ...)
- Activités manuelles en tout genre
- Activités artistiques et culturelles (théâtre, danse, acrosport...)

Accueil des enfants en situation de handicap et prise en compte des besoins spécifiques :

Le CVSD utilise des locaux prêtés par les communes ou établissements pouvant recevoir du public donc les normes et accessibilité sont adaptées à tous types de handicap moteur.

Le CVSD affirme son engagement en faveur d'un accueil inclusif. Chaque enfant, quelles que soient ses particularités, doit pouvoir accéder aux temps éducatifs proposés dans un cadre sécurisant et adapté.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou présentant un besoin spécifique fait l'objet d'une préparation en amont. Une rencontre avec la famille peut être organisée afin d'identifier les besoins, les capacités, les éventuelles contre-indications et les adaptations nécessaires. Lorsque cela est requis, un protocole d'accueil individualisé (PAI) est formalisé et partagé avec l'équipe éducative.

L'adaptation ne repose pas uniquement sur l'enfant, mais sur l'organisation du centre. Cela implique :

- L'ajustement des rythmes et des temps d'activité
- L'adaptation des consignes et supports pédagogiques
- L'aménagement des espaces si nécessaire
- La sensibilisation du groupe au respect des différences
- La possibilité d'individualiser certaines activités sans exclure l'enfant du collectif

L'équipe éducative veille à proposer des activités modulables permettant différents niveaux d'engagement et de participation. L'objectif n'est pas de standardiser les propositions, mais de les rendre accessibles.

Dans la mesure des moyens humains et matériels disponibles, le centre s'engage à rechercher des solutions adaptées en lien avec les familles et les partenaires locaux. L'inclusion constitue une démarche continue d'amélioration, intégrée aux axes de développement 2026–2029.

L'organisation sanitaire :

La préparation des repas est confiée à un prestataire de service « Guillaud traiteur ». Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. Le directeur a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire. Les goûters sont achetés par le directeur de l'accueil de loisirs qui veille au respect de la chaîne de froid (glacières) et rangés dans une pièce propre, accessibles uniquement par l'équipe d'animation.

Les animateurs préparent le goûter chaque jour en respectant plusieurs règles :

- Utilisation d'un support propre pour la préparation
- Noter dans un cahier spécifique les dates et numéros de lots
- Ranger et nettoyer le plan de travail après chaque goûter

En cas d'atelier cuisine avec les enfants, les mêmes règles sont appliquées et doivent également :

- S'assurer que les enfants se soient tous lavé les mains correctement
- Garder un échantillon de toute nourriture transformée

Un réfrigérateur est à disposition de l'accueil de loisirs mais également de l'APS. La température du frigo est notée chaque matin sur un registre et un planning est mis en place pour un nettoyage régulier. L'équipe veille également à régulièrement faire le tri des denrées entamées et note systématiquement la date d'ouverture des aliments (produits frais entamés non réutilisés).

LES SÉJOURS

Tarif séjour 2025/2026 :

Séjour montagne : 495€ la semaine tout compris (hors matériel)

Séjour eaux vives : 395€ la semaine tout compris

Semaine ado aventure : 250€ la semaine tout compris

Le CVSD propose des séjours thématiques visant à favoriser l'autonomie, la découverte et la confiance en soi des enfants et adolescents.

Séjour ski – Collet d'Allevard (7–17 ans, vacances d'hiver, effectif max 50-60 enfants)

Ce séjour se déroule au centre des Mainiaux qui est adapté et spécifique à l'accueil de mineurs, offrant un cadre sécurisé qui favorise l'autonomie des enfants dans la vie quotidienne. Tout au long de la semaine les enfants sont accompagnés dans leur pratique du ski avec une attention particulière portée sur la responsabilité de chacun. Le séjour est alimenté par diverses activités neige ainsi que par des veillées et moments de vie quotidienne.

Séjour eaux vives – Sault-Brenaz (9–17 ans, vacances d'été, 4 semaines en juillet, effectif max 20-30 enfants)

Au cœur de l'Espace Eaux Vives, les enfants découvrent la vie en camping et profitent d'activités aquatiques et nature variées encadrées par des moniteurs spécialisés. Les séjours favorisent l'apprentissage de l'organisation collective, le respect des règles de vie en groupe et l'autonomie quotidienne. Les activités proposées encouragent le dépassement de soi, la prise d'initiative et le développement des compétences sociales.

Ces séjours s'inscrivent pleinement dans les axes éducatifs du centre, en combinant sécurité, autonomie, socialisation et découverte de nouvelles expériences, tout en offrant des moments forts favorisant l'épanouissement et la construction personnelle des apprenants.

LES SEMAINE « Ado Aventure » (11 à 17 ans, 1 semaine à la Toussaint et 1 semaine à Pâques, effectifs max 8 ados)

Les semaines « Ado Aventure » sont réservées à nos pré-ados et nos ados (11–17 ans) et proposer à un tarif de 250€ par semaine tout compris.

Le CVSD propose, pendant les semaines scolaires de la Toussaint et de Pâques, des semaines spéciales « Ado Aventure ». L'objectif est de favoriser leur autonomie, leur curiosité et leur participation active, tout en leur offrant des expériences hors du cadre quotidien.

Ces semaines se déroulent avec un départ et un retour au centre de Domarin, mais les activités se déroulent principalement sur des sites régionaux. Les adolescents découvrent le patrimoine local à travers des sorties nature, des découvertes culturelles ou des expériences ludiques, et participent à des activités favorisant le mouvement, la coopération et la création de liens.

L'organisation de ces semaines repose sur les principes éducatifs du centre :

- Vivre-ensemble et lien social : les activités collectives et les temps d'échanges permettent de renforcer la cohésion du groupe et de développer le respect mutuel.
- Découverte culturelle et ouverture au territoire : les visites et découvertes encouragent la curiosité, l'ouverture au monde et la valorisation de la culture locale.
- Épanouissement physique et bien-être : les déplacements et les activités ludiques incitent les adolescents à se mettre en mouvement et à expérimenter de nouvelles pratiques sportives ou de plein air.

Ces semaines « Ado Aventure » constituent ainsi un levier éducatif concret, favorisant la responsabilisation, la socialisation et l'éveil culturel des adolescents, en cohérence avec les valeurs et objectifs du projet éducatif du centre.

LE PÉRISCOLAIRE

Des mercredis "Année 2025/2026" :

Tarif périscolaire mercredi repas et goûter non compris (36 mercredis) :

La tarification des mercredis est sous forme de journée ou demi-journée et/ou en semaine paire/impair. L'engagement est annuel (sauf cas spécifique : déménagement, divorce, ...) à raison de 36 mercredis sur l'année scolaire 2025/2026.

- Tous les mercredis à la journée : 900€/l'année
- Tous les mercredis à la demi-journée : 500€/l'année
- 1 mercredi sur 2, journée complète, semaine paire ou impaire : 500€/l'année
- 1 mercredi sur 2, demi-journée : 250€/l'année

Nous effectuons le service périscolaire au gymnase de Four 38080.

La capacité maximum est de 80 enfants dont 32 - de 6 ans répartis selon les semaines paires et impaires et en demi journée ou journée complète.

Les groupes sont répartis selon les années de naissances et/ou par classe :

3-4 ans (PS-MS) “les bambis” / 5-6 ans (GS-CP) “les petits loups” / 7-8 ans (CE1-CE2) “les kunfu panda” / 9-10 ans (CM1-CM2) “les avengers”

Les repas et goûter sont à charge des parents.

L'équipe pédagogique 2025/2026 est composée de :

Directeur : Jérémie Robur

Animateur diplômé : Théo Bieler, Fanny Baroud, Eva Suzel, Morgane Riquet, Léa D'orazio, Eva Prinnet

Animateur Stagiaire : Bastien Durand

Animateur non diplômé : Jennifer Reynaud, Marie Claude Bellot-Paturel

Assistant sanitaire : Marie-Claude Bellot-Paturel

Remplaçante (si disponible) : Chantal Bellot-Paturel ; Ines Longepierre ; Clady De Boni

Le fonctionnement de l'accueil et l'organisation sont les mêmes que pour l'extrascolaire.

Sur temps scolaire “Année 2025/2026” :

Nous effectuons le service périscolaire à l'école élémentaire de Four et de Domarin sur demande et besoin spécifique de ces communes.

Des animateurs en contrat avec le CVSD sont soumis aux communes afin d'assurer le service périscolaire du matin, de cantine et du soir.

Domarin : 1 agent tous les jours chargé d'assurer la surveillance et le service du midi.

Horaire : 7h45 à 8h30 ; 11h30 à 13h45 ; 16h30 à 18h15

Four : 1 agent le lundi et jeudi chargé d'animer le midi

Horaire : 11h30 à 13h30 ; de 16h30 à 18h

Un animateur supplémentaire du CVSD peut, en cas de besoin, assurer le remplacement d'un agent de la commune en périscolaire lors des temps définis dans la convention.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : “été 2026”

L'objectif de fond sur ces vacances d'été est de favoriser l'autonomie et le vivre-ensemble à travers des expériences collectives en extérieur.

Cet objectif commun donne une ligne directrice dans les choix des activités selon les points suivants :

- l'enfant acteur de son développement,
- la coopération,
- la découverte du territoire et sensibilisation environnementale,
- la responsabilisation dans la vie quotidienne.

Activité accessoire “Eaux Vives Aventure” (10 ans et plus) :

Dans le cadre de son projet pédagogique et en cohérence avec les objectifs éducatifs du CVSD, une activité accessoire de 4 nuitées sera proposée chaque semaine durant l'été à un groupe de 20 enfants âgés de plus de 10 ans.

Cette activité accessoire se déroulera sous forme de mini-camp au camping espace eaux vives de Sault-Brenaz et permettra aux jeunes de vivre une expérience collective favorisant l'autonomie, la responsabilisation et la vie en groupe dans un environnement différent du centre de loisirs habituel.

Les enfants participeront activement à la vie quotidienne du camp :

- installation et rangement des espaces de vie,
- gestion de leurs affaires personnelles,
- participation aux temps collectifs,
- respect de l'organisation et des règles de sécurité,
- Préparation des repas

Le séjour sera rythmé par plusieurs activités sportives de pleine nature et d'eaux vives encadrées par des professionnels diplômés :

- rafting,
- hydrospeed,
- paddle,
- trottinette de descente,
- activités de découverte du milieu naturel.

Ces activités ont pour objectifs de :

- développer la confiance en soi,
- favoriser le dépassement personnel,
- apprendre à gérer ses émotions,

- renforcer la cohésion de groupe,
- sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement naturel.

La vie en camping constitue également un support éducatif fort permettant aux enfants de gagner en autonomie tout en apprenant les règles de la vie collective dans un cadre sécurisé.

Cette activité accessoire s'inscrit pleinement dans les valeurs éducatives du CVSD :

LES BIVOUAC :

Le bivouac constitue un outil éducatif majeur du projet pédagogique du CVSD. Implanté à la cabane des chasseurs au 190 Les Blaches, 38300 Domarin, et d'un commun accord entre le CVSD et l'association des chasseurs de Domarin ainsi que la commune de Domarin.

Il permet aux enfants :

- de sortir du cadre habituel,
- de développer leur autonomie,
- d'apprendre la vie collective,
- de renforcer les liens sociaux,
- de découvrir la nature autrement.

Le bivouac favorise concrètement :

- la responsabilisation dans les tâches quotidiennes,
- la coopération,
- l'adaptation à un nouvel environnement,
- la gestion des émotions,
- la confiance en soi.

Les temps de veillées, l'installation du campement, les repas et les temps informels permettent de travailler le vivre-ensemble de manière beaucoup plus forte qu'au sein du centre classique.

Le caractère volontaire avec accord parental respecte également le rythme et les besoins des enfants et des familles.

SORTIES AU LAC DE ROMAGNIEU :

Les sorties hebdomadaires, tous les mercredis du mois de juillet, au lac de Romagnieu constituent un support éducatif cohérent avec les objectifs du projet éducatif du CVSD.

Au-delà du simple aspect ludique, elles permettent :

- la découverte du patrimoine naturel local,
- la sensibilisation à l'environnement,
- la pratique d'activités physiques de plein air,

- le développement de la socialisation dans un cadre différent.

Le lac devient un espace éducatif favorisant :

- la coopération,
- l'autonomie,
- la responsabilisation,
- le respect des règles collectives et de sécurité.

Ces journées permettent également aux enfants d'expérimenter :

- la gestion de leurs affaires personnelles,
- les déplacements collectifs,
- les règles de vie en extérieur,
- l'adaptation à un environnement naturel.

Les activités organisées sur place favorisent le mouvement, la découverte et le bien-être physique, en cohérence avec l'identité sportive et socio-culturelle du CVSD.

Enfin, ces sorties répondent pleinement à la volonté de proposer aux enfants des expériences marquantes, éducatives et accessibles en dehors du cadre habituel du centre.

SEMAINE 1 : 06 au 10 Juillet

Thèmes : CVSD's World CUP

Objectifs : Créer une dynamique de groupe positive favorisant l'intégration, la coopération et le respect des autres

<u>Effectif</u> -6ans : 6/13ans :	<u>Equipe pédagogique "Nom du centre"</u> <u>Directeur :</u> <u>Adjointe :</u>		
BAFA	Stagiaire	Non diplômé	Intendance

Intention éducative ciblée : Citoyenneté et vivre-ensemble

Objectif Directionnel	Intégration - Solidarité - Coopération
Activité	<ul style="list-style-type: none">- Jeux coopératifs et défis collectifs- Construction de cabanes et parcours nature- Olympiades par équipes multi-âges- Grand jeu d'aventure autour du bivouac- Activités aquatiques coopératives au lac
Vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de rôles tournants- Parrainage des nouveaux enfants- Installation collective du campement bivouac- Participation des enfants à la gestion du matériel
Organisation	<ul style="list-style-type: none">- Groupes mélangés sur certains temps forts- Veillées collectives favorisant les échanges- Temps de parole quotidiens- Mise en place d'équipes responsables du matériel et de la propreté
Posture Anim	<ul style="list-style-type: none">- Valoriser l'entraide plutôt que la performance- Être garant de l'inclusion de chaque enfant- Encourager la coopération et la communication- Favoriser les initiatives collectives

SEMAINE 2 : 13 au 17 Juillet
Thèmes : Jumanji : L'aventure du CVSD

Objectifs : Sensibiliser les enfants à leur environnement local et aux bienfaits des activités de pleine nature.

<u>Effectif</u> -6ans : 6/13ans :	<u>Equipe pédagogique "Nom du centre"</u> <u>Directeur :</u> <u>Adjointe :</u>		
BAFA	Stagiaire	Non diplômé	Intendance

Intention éducative ciblée : Éducation culturelle et environnementale

Objectif Directionnel	Découverte - Sensibilisation environnementale - Curiosité
Activité	<ul style="list-style-type: none"> - Sorties nature autour du centre - Découverte de la faune et de la flore - Land art et activités artistiques naturelles - Chasse au trésor environnementale - Journée lac autour des écosystèmes aquatiques
Vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au tri et au respect des espaces naturels - Utilisation raisonnée de l'eau et du matériel - Pique-niques zéro déchet - Observation de la nature lors des déplacements
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'activités majoritairement en extérieur - Mise en place d'ateliers tournants nature - Bivouac orienté découverte et observation nocturne - Utilisation des espaces naturels locaux comme support éducatif
Posture Anim	<ul style="list-style-type: none"> - Montrer l'exemple dans le respect de l'environnement - Encourager l'observation et le questionnement - Valoriser les expériences simples en extérieur - Sensibiliser sans culpabiliser

SEMAINE 3 : 20 au 24 Juillet
Thèmes : CVSD fait son Show !

Objectifs : Développer la confiance en soi et la capacité d'expression de chaque enfant.

<u>Effectif</u> -6ans : 6/13ans :	<u>Equipe pédagogique "Nom du centre"</u> <u>Directeur</u> : <u>Adjointe</u> :		
BAFA	Stagiaire	Non diplômé	Intendance

Intention éducative ciblée : Enfant acteur de son développement

Objectif Directionnel	Autonomie - Expression - Estime de soi
Activité	<ul style="list-style-type: none"> - Théâtre et jeux d'expression - Création de spectacles ou défis artistiques - Défis sportifs adaptés à chacun - Veillée talents lors du bivouac - Activités d'expression autour du lac et de la nature
Vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Choix d'activités par les enfants - Participation aux temps de bilan - Mise en avant des réussites individuelles - Responsabilisation dans les tâches quotidiennes
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de parole réguliers - Espaces autonomes accessibles aux enfants - Mise en place de mini-projets d'enfants - Valorisation des productions et initiatives
Posture Anim	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager sans faire à la place - Valoriser les progrès plutôt que le résultat - Laisser des espaces de décision - Favoriser la prise d'initiative

SEMAINE 4 : 27 au 31 Juillet

Thèmes : Les Super-Héros du Quotidien

Objectifs : Responsabiliser les enfants dans la vie collective et les rendre acteurs du fonctionnement du centre.

<u>Effectif</u> -6ans : 6/13ans :	<u>Equipe pédagogique "Nom du centre"</u> <u>Directeur :</u> <u>Adjointe :</u>		
BAFA	Stagiaire	Non diplômé	Intendance

Intention éducative ciblée : Citoyenneté et responsabilisation

Objectif Directionnel	Responsabilisation – Engagement – Respect des règles collectives
Activité	<ul style="list-style-type: none"> - Création des règles de vie du groupe - Jeux de rôle et médiation - Organisation d'activités par les enfants - Défis collectifs autour du bivouac - Activités sportives coopératives au lac
Vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion autonome de certaines tâches - Participation au rangement et à l'organisation - Mise en place de conseils d'enfants - Participation aux décisions de groupe
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition des responsabilités - Temps de débat et d'échange - Groupes autonomes encadrés - Valorisation des comportements citoyens
Posture Anim	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner plutôt que diriger - Responsabiliser progressivement - Favoriser la réflexion collective - Encourager la résolution de conflits par le dialogue